

Les politiques éducatives et les adultes en reprise d'études supérieures en Belgique francophone: quels modèles? Quelles motivations? Quels freins et quels atouts?

As políticas educacionais e os adultos que regressam aos estudos superiores na Bélgica francófona: quais modelos? Quais motivações? Quais obstáculos e quais vantagens?

Educational policies and adults returning to higher education in French-speaking Belgium: what models? What motivations? What obstacles and what types of resources are used?

Raehda Kabir¹

Haute Ecole Francisco Ferrer

Joiciane Aparecida de Souza²

Haute Ecole Francisco Ferrer

Résumé

Le présent article vise à discuter la problématique des adultes en mutation professionnelle. Quelles politiques éducatives peuvent permettre une insertion harmonieuse de ces adultes peu ou pas diplômés et surtout, quels sont les motivations, freins et atouts de ces adultes en reprise d'études supérieures (Carré, 2020) ? Il y a ici un réel enjeu de lutte contre le déterminisme social et une possibilité d'assumer pleinement le rôle d'émancipateur social de l'enseignement supérieur. À travers une série d'entretiens et des questionnaires sur plus d'une soixantaine d'adultes en reprises d'étude en Belgique francophone sur trois institutions d'enseignement supérieur, nous allons souligner les occurrences et les récurrences dans les discours et les données pour envisager les atouts, les motivations, les freins et l'importance des politiques éducatives pour ce public spécifique de par son altérité et ses particularités. Nous soulignons finalement le modèle de formation le plus adapté aux besoins et aux attentes des adultes en reprise de formation.

Mots clés : Politiques éducatives; Andragogie; Motivations à l'apprentissage; Formation d'adultes; Enseignement supérieur en Belgique.

Resumo

Este artigo pretende discutir a problemática dos adultos em mudança profissional. Quais políticas educacionais podem permitir uma integração harmoniosa desses adultos com pouca ou nenhuma formação acadêmica e, sobretudo, quais as motivações, obstáculos e vantagens destes adultos que regressam aos estudos superiores (Carré, 2020)? Existe aqui um verdadeiro desafio na luta contra o determinismo social e uma possibilidade de assumir plenamente o papel social emancipatório do ensino superior. Através de uma série de entrevistas e questionários com mais de sessenta adultos que regressam aos estudos na Bélgica francófona, iremos destacar as ocorrências e as recorrências nos discursos, assim como dados para considerar as vantagens, motivações, obstáculos e importância das políticas educacionais para esse público específico

¹ Master en sciences de l'éducation/ Master en sciences politiques, doctorant en sciences de l'éducation (Université Libre de Bruxelles). Haute Ecole Francisco Ferrer (Professeur et maître-assistant en pédagogie et sociologie de l'éducation), Bruxelles, Belgique. E-mail: raehda.kabir@he-ferrer.eu; ORCID: <https://orcid.org/0009-0002-7796-8071>.

² Doctorat en sciences de l'éducation. Haute Ecole Francisco Ferrer (Professeur et maître-assistante en pédagogie et sociologie de l'éducation), Bruxelles, Belgique. E-mail: joiciane.desouza@he-ferrer.eu; ORCID: <https://orcid.org/0000-0002-0455-1155>.

devido à sua alteridade e às suas particularidades. Por fim, destacamos o modelo de formação mais adequado às necessidades e expectativas dos adultos que regressam aos estudos.

Palavras-chave: Políticas educacionais; Andragogia; Motivações para aprender; Formação de adultos; Ensino superior na Bélgica.

Abstract: This article aims to discuss the problem of adults undergoing professional change. What educational policies can allow for the harmonious integration of these adults with little or no academic training and, above all, what are the motivations, obstacles and resources of these adults returning to studies (Carré, 2020)? There is a real challenge here in the fight against social determinism and a possibility of fully assuming the emancipatory social role of higher education. Through a series of interviews and questionnaires with more than sixty adults returning to higher education in French-speaking Belgium, we will highlight occurrences and recurrences in discourses, as well as data to understand the types of resources used, motivations, obstacles and the importance of educational policies for this specific audience due to their alterity and particularities. Finally, we highlight the training model most suited to the needs and expectations of adults returning to higher education.

Keywords: Educational policies; Andragogy; Motivations to learn; Adult training; University education.

Received on : October 10, 2023

Accepted on : January 11, 2024

Introduction

La reprise d'études supérieures par des adultes³ peu diplômés est souvent présentée comme un moyen de lutter contre le déterminisme socio-économique et éducatif, en leur offrant une seconde chance de se former et de s'insérer professionnellement. Toutefois, cette démarche n'est pas sans difficultés ni sans enjeux, tant pour les individus concernés que pour les institutions qui les accueillent. Dans ce contexte, quelles sont les politiques éducatives qui favorisent la reprise d'études des adultes ? Quelles sont les motivations, les freins et les atouts des adultes qui reprennent des études ? Quel est le modèle de formation le plus adapté à leurs besoins et à leurs attentes ?

La reprise d'études est un phénomène qui concerne un nombre croissant d'adultes dans les sociétés contemporaines. Selon l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE, 2019), le taux de participation des adultes à l'éducation formelle ou non formelle a augmenté de cinq points de pourcentage entre 2012 et 2018, passant de 40 % à 45 % en moyenne dans les pays membres. Cette tendance s'explique par plusieurs facteurs, tels

³ Dans le cadre de notre recherche, les « adultes en reprise d'études » sont toutes les personnes à partir de 18 ans qui ont interrompu ses études et qui reprennent une formation dans l'enseignement supérieur pour accéder à un diplôme. Les adultes qui sont en formation initiale directement après la fin de leur scolarité obligatoire (18 ans) ne sont pas considérés comme étant des « adultes en reprise d'études » dans notre recherche.

que la nécessité d'adapter ses compétences aux évolutions du marché du travail, la volonté d'accéder à des opportunités professionnelles ou personnelles, ou encore la recherche d'un épanouissement personnel.

Parmi les adultes qui reprennent des études dans l'enseignement supérieur, une catégorie particulière retient notre attention : il s'agit des adultes peu diplômés, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas achevé le cycle secondaire ou qui ont obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire sans perspective de continuer les études supérieures. Ces adultes sont souvent confrontés à des situations de précarité sociale et professionnelle (Van Zanten, 2021), liées à leur faible niveau de qualification. Ils sont également plus susceptibles d'avoir connu des difficultés ou des échecs scolaires dans leur parcours antérieur. La reprise d'études représente alors pour eux une opportunité de se réconcilier avec le système éducatif, de valoriser leurs acquis et leurs expériences, et de renforcer leur capital éducatif.

Le capital éducatif est un concept développé par Bourdieu (1980) pour désigner l'ensemble des ressources culturelles et scolaires dont dispose un individu et qui lui permettront à terme d'évoluer dans la société avec les codes nécessaires à son émancipation. Il s'agit d'un élément clé pour comprendre la reproduction sociale, puisque le capital éducatif est transmis par la famille et influencé par le milieu social d'origine et le maillage que l'individu va réaliser entre ces deux sphères. Le capital éducatif a également un impact sur la trajectoire professionnelle et sur le statut social des individus. Ainsi, la reprise d'études peut être vue comme une stratégie visant à augmenter son capital éducatif, en acquérant ou en validant des compétences, des connaissances et des diplômes reconnus par la société civile et donc les pairs.

Toutefois, la reprise d'études n'est pas un processus linéaire ni sans obstacles (Bourgeois, 2006). C'est donc une approche dynamique et multifactorielle qui doit permettre in fine à l'apprenant d'acquérir des nouveaux savoirs, savoir-faire et savoir-être. Les adultes qui reprennent des études doivent faire face à des contraintes multiples, telles que la conciliation entre vie familiale, professionnelle et académique, le coût financier de la formation, ou encore le sentiment d'illégitimité face aux étudiants plus jeunes ou aux enseignants. Ils doivent également trouver les ressources nécessaires pour soutenir leur motivation et leur persévérance dans leur projet de formation (Carré, 2009).

La motivation est un concept central en psychologie de l'éducation, qui renvoie aux raisons qui poussent un individu à agir ou à apprendre. Il existe différents types de motivation, selon le degré d'autodétermination de l'individu. La motivation intrinsèque correspond au fait d'agir par intérêt ou par plaisir, sans attendre de récompense externe. La motivation extrinsèque correspond au fait d'agir pour obtenir une récompense ou éviter une punition,

sans éprouver d'intérêt ou de plaisir. Deci et Ryan (1985) ont proposé la théorie de l'autodétermination, qui stipule que la motivation intrinsèque est plus favorable à l'apprentissage et au bien-être que la motivation extrinsèque. Selon cette théorie, la motivation intrinsèque dépend de trois besoins psychologiques fondamentaux : l'autonomie, la compétence et l'affiliation sociale.

Dans cette perspective, la reprise d'études dans l'enseignement supérieur peut être analysée comme un choix motivé par des facteurs intrinsèques ou extrinsèques, selon le degré d'autodétermination des adultes (Bourgeois, 2006). Il s'agit alors de comprendre quels sont les facteurs qui influencent la motivation des adultes qui reprennent des études, et quels sont les effets de la reprise d'études sur leur motivation.

L'objectif de cet article est donc de répondre aux questions suivantes : quelles sont les politiques éducatives qui favorisent la reprise d'études des adultes ? Quelles sont les motivations, les freins et les atouts des adultes qui reprennent des études ? Quel est le modèle de formation le plus adapté à leurs besoins et à leurs attentes ? Pour ce faire, nous nous appuyerons sur une étude menée auprès de 66 adultes en reprise d'études dans l'enseignement supérieur en Belgique francophone⁴, entre 2019 et 2021. Ces étudiants sont répartis sur trois implantations d'enseignement supérieur de type court⁵, dans des départements pédagogiques, et précisément, des filières de formation initiale des enseignants.

Notre étude s'inscrit dans une approche qualitative et quantitative, visant à croiser les données issues de différentes sources et méthodes. Nous avons utilisé trois outils de collecte de données :

- Des entretiens semi-directifs pour un premier groupe, réalisés auprès de 31 adultes en reprise d'études, sélectionnés sans tenir compte des critères de diversité (âge, sexe, niveau d'études antérieur, filière de formation, statut professionnel). Effectivement, la diversité de l'échantillon était importante et non cadrée. La seule condition *siné qua non* était d'être un « adulte en reprises d'études » (au sens institutionnel et sémantique (Van Zanten, 2021)), le choix de ces étudiants se base donc sur une approche aléatoire répondant minimum à un critère de sélection (les adultes en reprises d'études) (Albarello, 2003). Les entretiens ont porté sur le

⁴ La Belgique compte trois langues nationales et trois communautés linguistiques : la Communauté française, la Communauté flamande, la Communauté germanophone. L'enseignement relève de la compétence des communautés et la réglementation sur l'enseignement diffère donc selon chaque communauté. Néanmoins, certains aspects comme l'obligation scolaire sont régis par une loi fédérale qui s'applique aux trois communautés. L'enseignement francophone en Belgique est donc réglementé par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

⁵ Les Hautes Écoles sont des établissements d'enseignement supérieur belges non universitaires que se distinguent des universités pour ces études plus courtes (3 ans au lieu de 5) et moins coûteuses. Leur approche pédagogique est plutôt concrète, pragmatique et axée sur l'aspect pratique du métier, alors que l'approche des universités est plutôt théorique et abstraite. Ce sont des études qui donnent un accès direct au métier. Dans le cas du public de notre recherche, il a accès aux métiers liés à l'enseignement, surtout dans les écoles.

parcours scolaire et professionnel des adultes, leurs motivations, leurs difficultés, leurs ressources et leurs attentes par rapport à la reprise d'études. Les entretiens ont été enregistrés, retranscrits et analysés à l'aide du logiciel Nvivo.

- Des questionnaires auto-administrés dans un second groupe, répondus sur base volontaire par 35 adultes en reprise d'études différent du premier groupe, comprenant des questions fermées et ouvertes. Les questions ont porté sur les caractéristiques socio-démographiques des adultes, leur parcours scolaire et professionnel antérieur, leur situation actuelle, leur projet de formation, leur motivation, leur satisfaction et leur persévérance. Les questionnaires ont été saisis et analysés à l'aide du logiciel SPSS.

- Des données administratives, fournies par les institutions d'enseignement supérieur qui accueillent les adultes en reprise d'études (Selon le respect du règlement général de la protection des données - RGPD). Ces données concernent le nombre et le profil des adultes inscrits dans les différentes filières de formation, le taux de réussite et le taux d'abandon des adultes en reprise d'études. Ces données n'ont pas été utilisées lors de la recherche mais ont permis au préalable d'isoler la cohorte d'adultes en reprise d'étude pouvant participer à notre recherche.

En ce qui concerne la distribution et répartition des questionnaires, elle a été réalisée dans les trois implantations via les services de valorisation de l'acquis et de l'expérience (VAE)⁶ de ces institutions. En général, en Belgique francophone, les adultes en reprise d'étude sont répertoriés dans les services VAE des Haute Écoles. Le fait de diffuser nos demandes et questionnaires par ces services nous a donc permis d'optimiser les pratiques de récolte des données.

Les résultats de notre étude sont présentés selon trois axes : « Les politiques éducatives qui favorisent la reprise d'études des adultes » ; « Les motivations, les freins et les atouts des adultes qui reprennent des études », et « Le modèle de formation le plus adapté aux besoins et aux attentes des adultes ».

Les politiques éducatives qui favorisent la reprise d'études des adultes

Notre étude démontre, comme l'étude de Van Zanten (2021), que la reprise d'études des adultes est influencée par les politiques éducatives mises en place au niveau national et au

⁶ La « valorisation des acquis de l'expérience – VAE » en Belgique, permet à l'étudiant qui dispose d'une expérience professionnelle ou personnelle valorisable et qui souhaite reprendre des études supérieures, d'obtenir des dispenses, une réduction de la durée de son cursus ou un accès à un 2^e cycle sans remplir les conditions académiques.

niveau institutionnel. Les éléments justifiants cette prise de position se retrouvent dans les données récoltées et analysés dans les chapitres suivants.

Précisons qu'au niveau francophone dans l'enseignement supérieur, nous avons identifié deux types de politiques éducatives qui favorisent la reprise d'études des adultes :

Les politiques de validation des acquis : il s'agit de dispositifs qui permettent aux adultes de faire reconnaître officiellement leurs compétences acquises par l'expérience professionnelle ou personnelle. Ces dispositifs facilitent l'accès⁷ à l'enseignement supérieur pour les adultes qui ne disposent pas du diplôme requis. Ils leur permettent également de bénéficier d'allègements ou d'exemptions dans leur parcours de formation, en fonction de leur niveau de maîtrise des compétences attendues. En Belgique francophone, il existe deux types de validation des acquis : la validation des compétences, qui concerne les métiers et les qualifications professionnelles ; et la validation des acquis de l'expérience, qui concerne les études supérieures et les titres académiques (AEF-Europe, 2019). Cette dernière est majoritairement exploitée dans l'enseignement universitaire de type court (3 ans ou 4 ans de formation) et elle est soumise à la gestion de l'établissement académique qui reçoit la demande de validation des acquis et de l'expérience et qui, par la suite, va proposer en interne une approche pour reconnaître et valider cette expérience.

Les politiques de financement : il s'agit de dispositifs qui visent à réduire le coût financier de la reprise d'études pour les adultes. Ces dispositifs peuvent prendre la forme de bourses, de prêts, de réductions ou d'exonérations des droits d'inscription, ou encore de congés payés pour la formation. En Belgique francophone, il existe plusieurs types de financement pour la reprise d'études : 1) le « chèque-formation », qui permet aux travailleurs et aux demandeurs d'emploi de bénéficier d'une aide financière pour suivre une formation professionnelle ; 2) le « congé-éducation payé », qui permet aux travailleurs du secteur privé de s'absenter du travail pour suivre une formation avec

⁷ L'enseignement supérieur francophone belge est composé par trois types d'institutions : universités, Hautes Ecoles et Ecoles supérieures des Arts- ESA. L'accès à la majorité d'études supérieures de premier cycle nécessite un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) ou son équivalent, et d'acquitter des frais d'inscription propres à l'établissement. L'accès à certaines écoles (ESA) ou cursus universitaires (ingénieur civil, médecine, sciences dentaires) est conditionné à la réussite d'un examen d'entrée. Les frais d'inscription pour étudier dans un établissement d'enseignement supérieur varient en fonction du type d'enseignement et de la situation de l'étudiant (par exemple : boursier ou pas, citoyen belge ou ressortissant de l'Union européenne, ou ressortissant d'un État ne faisant pas partie de l'Union européenne).

La Fédération Wallonie-Bruxelles liste les établissements reconnus, qui sont tous publics. Tout établissement d'enseignement supérieur non listé dans ce cadastre est considéré comme offrant de l'enseignement privé. Tout diplôme délivré par un établissement qui ne relève pas du cadastre cité n'atteste pas d'un grade académique reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

maintien du salaire ; 3) le « congé pour formation professionnelle », qui permet aux agents du secteur public de s'absenter du travail pour suivre une formation avec maintien du salaire, et 4) le « droit individuel à la formation », qui permet aux travailleurs du secteur non marchand de bénéficier d'un crédit-temps pour suivre une formation (Service Public Wallon pour l'emploi et la formation professionnelle - Forem, 2021). Un autre point sur les politiques de financement réside dans le décret « paysage » définissant le paysage de l'enseignement supérieur et de l'organisation des études (07-11-2013/39681). Ce décret permet entre autres aux établissements de l'enseignement supérieur qui organisent la formation initiale des enseignants, de proposer une formation en horaire décalé en permettant aux étudiants d'intégrer le monde professionnel de l'enseignement en journée à l'aide du titre dit « de pénurie » selon que la pénurie enseignante puisse se justifier (Article 20 – Décret titres et fonctions – 11-04-2014/ 40701). Ce protocole permet donc à l'étudiant de bénéficier d'une rétribution financière pour des prestations dans l'enseignement et de se former en horaire décalé.

Les adultes qui le souhaitent peuvent mobiliser donc des voies alternatives d'accès à la formation.

Politiques institutionnelles qui favorisent la reprise d'études des adultes

Au niveau institutionnel, nous avons identifié deux types de politiques éducatives qui favorisent la reprise d'études des adultes :

Les politiques d'accessibilité : il s'agit de dispositifs qui visent à faciliter l'accès et le maintien des adultes dans l'enseignement supérieur. Ces dispositifs peuvent prendre la forme de modalités pédagogiques adaptées, telles que la formation à distance, la formation en alternance, la formation modulaire, ou encore la formation personnalisée. Ils peuvent également prendre la forme de services d'accompagnement, tels que l'orientation, le conseil, le tutorat, le coaching, ou encore le soutien psychologique. En Belgique francophone, il existe plusieurs types d'institutions qui proposent des modalités pédagogiques adaptées aux adultes : 1) les universités ouvertes, qui offrent des formations universitaires à distance ; 2) les hautes écoles spécialisées, qui offrent des formations professionnelles en alternance ; 3) les centres d'éducation permanente, qui offrent des formations générales modulaires ; et 4) les centres de validation des compétences, qui offrent des épreuves permettant de valider les compétences acquises par l'expérience (Agence francophone pour l'éducation - AEF-Europe, 2019).

Les politiques de qualité : il s'agit de dispositifs qui visent à garantir la qualité et la pertinence des formations proposées aux adultes. Ces dispositifs peuvent prendre la forme de

normes ou de critères définissant les objectifs, les contenus, les méthodes et les évaluations des formations. Ils peuvent également prendre la forme de procédures ou d'organismes chargés de contrôler ou d'améliorer la qualité des formations. En Belgique francophone, il existe plusieurs types d'instruments ou d'instances liés à la qualité des formations : 1) le cadre européen des certifications (CEC), qui permet de situer les qualifications selon un niveau commun de référence ; 2) le supplément au diplôme (SD), qui permet de décrire les compétences et les acquis associés à un diplôme ; 3) l'agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES), qui est chargée d'évaluer périodiquement les programmes et les institutions d'enseignement supérieur ; et 4) le conseil supérieur de l'éducation permanente (CSEP), qui est chargé d'émettre des avis sur les politiques et les pratiques en matière d'éducation permanente (AEF-Europe, 2019).

Les motivations, les freins et les atouts des adultes qui reprennent des études

Pour introduire cette partie, nous mettons le focus sur les étudiants de l'échantillon de notre recherche. Un total de 66 étudiants a participé à notre étude : 28 hommes, 37 femmes et un individu ne souhaitant pas être généré. La moyenne d'âge est de 34 ans. Le plus jeune étudiant a 21 ans et le plus âgé a 52 ans. Concernant la formation de base de ces étudiants en reprise d'études, 29% d'entre eux possèdent un niveau d'étude bachelier (soit trois ans d'études dans l'enseignement supérieur avec un diplôme justifiant ce parcours), 3% des étudiants possèdent déjà un master universitaire et le reste des candidats ne possèdent pas de diplôme de l'enseignement supérieur. En moyenne, la durée dans l'interruption des études est de 12 ans.

Notre étude et nos récoltes des données montrent que la reprise d'études des adultes est motivée par des raisons diverses, qui relèvent à la fois de la motivation intrinsèque et de la motivation extrinsèque.

Les principales motivations intrinsèques exprimées par les adultes sont : 1) le plaisir d'apprendre, comme signale un étudiant : « *Pour ma part, j'ai repris des études pour le plaisir d'apprendre, une forme d'approche épistémique. Il faut dire la vérité, la Belgique nous permet de faire des études pour un faible coût. Donc, moi je saisi mon opportunité, j'aime bien apprendre, la matière est intéressante et les cours sont riches en échanges et donc, j'ai décidé de faire des études en ce sens.* » ; 2) le désir de se cultiver ; 3) le besoin de se réaliser ou de se dépasser, et 4) le sentiment d'accomplissement personnel.

Les principales motivations extrinsèques exprimées par les adultes sont : 1) l'obtention d'un diplôme, comme nous raconte un étudiant : « *Pour moi, ce qui est important*

c'est le fait d'obtenir mon diplôme. C'est ma motivation suprême, j'ai le souhait de pouvoir transcender ma condition sociale et celle de ma famille. Je veux... Je veux prouver à tous les membres de ma famille que j'en suis capable (sic : obtention du diplôme). Au final, c'est un bout de papier mais qui a beaucoup de valeur dans ma culture. Je ne lâcherai rien. » ; 2) l'amélioration de la qualification professionnelle ; 3) l'accès à une promotion ou à une reconversion, comme souligne autre étudiant : « Ici, moi j'ai décidé de me diriger vers la VAE (validation de l'acquis et de l'expérience) parce qu'après le Covid je me suis rendu compte que je pouvais perdre mon boulot (travail). En fait, je sais que j'ai les compétences parce que cela fait dix ans que je suis dans le monde du travail et je suis parfaitement polyglotte mais il me manquait un document qui prouve que je suis capable et compétent. J'avais besoin de faire des études et d'avoir le diplôme pour accéder à un emploi qui me convient... », et 4) la réponse à une exigence ou à une opportunité professionnelle (Carré, 2020).

Notre analyse à travers les entretiens nous montre également que la reprise d'études des adultes est entravée par des obstacles multiples, qui relèvent à la fois de facteurs personnels, institutionnels et contextuels. Les principaux obstacles personnels rencontrés par les adultes sont : 1) le manque de temps ; 2) le manque d'argent ; 3) le manque de confiance en soi, comme met en avant un étudiant : « *Honnêtement, je n'avais pas le temps pour reprendre des études et quand j'ai trouvé la formation en horaire adapté, j'étais content de pouvoir me dire que j'arriverai à faire des études. Par contre, j'ai vraiment peur de pas être capable de faire des études. Vous savez, j'ai peu confiance en moi, dans mon entourage, on ne croit pas trop en moi et je suis un peu livré à moi-même dans ma formation...* », et 4) le manque de soutien familial.

Lors de son étude pour mieux connaître le public en reprise d'études d'une université de lettres, langues, arts - sciences humaines et sociales (LLA-SHS) en France, Canals (2020) a constaté également que parmi leurs difficultés, le manque de temps a été fréquemment mis en avant par les étudiants car, pour la plupart d'entre eux, il s'agit de « le partager (le temps) entre le travail, la famille et la formation ». (Canals, 2020, p.110).

Les principaux obstacles institutionnels rencontrés par les adultes sont : 1) le manque d'information ; 2) le manque d'adaptation, comme met en évidence un étudiant : « *Reprendre des études, c'était un projet d'une vie pour moi. Après c'était un souhait dans un cadre où je ne pouvais pas trop espérer pouvoir reprendre des études car cela faisait longtemps que j'avais quitté les « bancs de l'école ». Ce qui m'a le plus inquiété durant ma reprise d'étude, c'est la difficulté d'adaptation de l'institution de formation. À plusieurs reprises, j'ai fait part à mon gestionnaire de dossier que j'avais des difficultés pour gérer mon parcours de formation et à*

m'adapter aux attentes du corps professoral. » ; 3) le manque de reconnaissance, et 4) le manque d'accompagnement, comme relève un étudiant : « De vous à moi, le projet est intéressant et la reprise d'étude est un enjeu pour mes camarades et moi-même mais la grande difficulté c'est que l'accompagnement dans ce protocole n'est pas au rendez-vous. J'ai dû remplir mon dossier d'admission seul et prendre mes marques à la Haute École sans accompagnement spécifique, mais c'est pas grave. Je suis motivé à finir mes études pour montrer que l'ascenseur social existe. J'y arriverai... ».

Les principaux obstacles contextuels rencontrés par les adultes sont le manque d'emploi, le manque de mobilité professionnelle, le manque de flexibilité, et le manque de valorisation.

Notre recherche montre enfin que la reprise d'études des adultes est soutenue par des ressources importantes, qui relèvent à la fois de facteurs personnels, institutionnels et contextuels. Les principales ressources personnelles mobilisées par les adultes sont l'expérience professionnelle ou personnelle, les compétences transversales ou spécifiques, l'autonomie et la responsabilité, et la motivation et la persévérance. Les principales ressources institutionnelles mobilisées par les adultes sont les dispositifs de validation des acquis, les dispositifs de financement, les modalités pédagogiques adaptées, et les services d'accompagnement. Les principales ressources contextuelles mobilisées par les adultes sont le soutien familial, social ou professionnel ; les réseaux formels ou informels ; les opportunités professionnelles ou personnelles, et la reconnaissance sociale ou professionnelle.

Sur le tableau suivant, nous listons les réponses des étudiants que nous venons d'analyser. Ces données ont été collectées via des entretiens semi-directifs et des questionnaires que nous avons réalisés.

Tableau 1 : Les motivations et les freins des adultes qui reprennent des études supérieures

Axes de motivation	Items mobilisés	Moyenne	Ecart-type
Motivation intrinsèque (Réponse de 83% des participants)	Plaisir d'apprendre	4.2	0.8
	Désire de se cultiver	4.1	0.9
	Besoin de se réaliser ou de se dépasser	3.9	1.0
	Sentiment d'accomplissement personnel	4.0	0.9
Motivation extrinsèque (Réponse de 81% des participants)	Obtention d'un diplôme	3.8	1.1
	Amélioration de la qualification professionnelle	3.7	1.2
	Accéder à une promotion ou une reconversion	3.5	1.3
	Réponse à une exigence ou une opportunité	3.2	1.4
Obstacle personnel (Réponse de 79% des participants)	Manque de temps	3.1	1.3
	Manque d'argent ou de financement	3.4	1.3
	Manque de confiance en soi	2.9	1.4
	Manque de soutien familial	2.7	1.5
Obstacle institutionnel (Réponse de 66% des participants)	Manque d'information	2.8	1.4
	Manque d'adaptation	2.6	1.5
	Manque de reconnaissance	2.5	1.6
	Manque d'accompagnement	2.4	1.6
Obstacle contextuel (Réponse de 64% des participants)	Manque d'emploi	3.3	1.3
	Manque de mobilité professionnelle	3.1	1.5

Source : Préparé par les auteurs (2023).

Le modèle de formation le plus adapté aux besoins et aux attentes des adultes

Différentes études mettent en évidence la nécessité, pour les étudiants en reprise d'études dans l'enseignement supérieur, d'un accompagnement adapté, car « s'engager dans cette démarche (reprise d'études) ne repose pas sur la seule motivation mais aussi et surtout sur une offre de formation compatible avec leur organisation matérielle et quotidienne » (Canals, 2020, p. 110).

Les résultats de notre étude vont dans la même direction et montrent que la reprise d'études des adultes implique un modèle de formation spécifique, qui tient compte de leurs besoins et de leurs attentes. Lors des entretiens et de la récolte des données par questionnaires, nous avons identifié quatre caractéristiques essentielles pour que ce modèle de formation puisse être *optimum* et efficient. Précisons que les réponses pouvaient être cumulatives :

- La flexibilité : Comme souligné par 61% des participants de notre recherche, il s'agit de permettre aux adultes de choisir le rythme, le lieu, le mode et la durée de leur formation, en fonction de leur situation personnelle et professionnelle. La flexibilité implique également de reconnaître la diversité des profils et des parcours des adultes, et de proposer des formations personnalisées et modulaires.

- La qualité : Pour 82% des participants, il s'agit de garantir aux adultes une formation qui réponde aux normes académiques et professionnelles en vigueur, qui soit actualisée et pertinente par rapport aux évolutions du marché du travail, qui soit fondée sur des méthodes pédagogiques actives et participatives, qui soit évaluée régulièrement et qui soit certifiée officiellement. La notion de subjectivation ici prend tout son sens. Il est nécessaire que l'apprenant adulte comprenne la raison de son apprentissage avec des contenus et des formateurs de qualités. (Bourgeois, 2018)

- L'accompagnement : Comme démontré par 85% des participants, il s'agit de soutenir les adultes tout au long de leur parcours de formation, en leur offrant des services d'orientation, de conseil, de tutorat, de coaching ou de soutien psychologique. L'accompagnement implique également de favoriser l'intégration sociale et académique des adultes, en leur offrant des espaces d'échange et de collaboration avec les autres étudiants et avec les enseignants. Nous pouvons ici souligner l'importance du compagnonnage cognitif. Le formateur devra être : coach, formateur, accompagnateur, guide, superviseur, etc. (Legendre, 2005)

- La valorisation : Comme indiqué par 74% des participants, il s'agit de reconnaître les acquis et les compétences des adultes, en leur permettant d'accéder à des diplômes ou à des

qualifications reconnus sur le marché du travail. La valorisation implique également de promouvoir la reprise d'études des adultes comme une démarche positive et enrichissante pour les individus et pour la société.

Les principaux enjeux pour les institutions d'enseignement supérieur sont donc aujourd'hui de faciliter ce retour aux études par des parcours personnalisés et d'organiser les conditions de la réussite (Canals, 2020, p.111).

Conclusion

La reprise d'études est un phénomène qui concerne un nombre croissant d'adultes dans les sociétés contemporaines. L'enjeu de l'émancipation socio-économique dans une société en constante mutation est l'élément central de notre article. La reprise d'étude représente une opportunité pour les adultes peu diplômés de lutter contre le déterminisme socio-économique et éducatif, en leur offrant une seconde chance de se former et de s'insérer professionnellement. Elle représente également un défi pour les individus concernés et pour les institutions qui les accueillent, en impliquant des contraintes et des enjeux multiples.

Notre étude apporte plusieurs contributions au champ de la recherche sur la reprise d'études des adultes. Elle permet de mieux comprendre les facteurs qui influencent la reprise d'études des adultes, ainsi que les effets de cette reprise sur leur trajectoire sociale et professionnelle. Comme le précise Van Zanten (2021), ces reprises d'études permettent de lutter contre les précarités sociales et économiques.

Notre étude permet également de proposer des pistes pour améliorer les politiques éducatives en faveur de la reprise d'études des adultes, en tenant compte de leurs besoins et de leurs attentes. Nos pistes s'inscrivent dans le renforcement du capital éducatif comme proposée par Bourdieu (1980).

Notre étude montre que la reprise d'études est influencée par les politiques éducatives mises en place au niveau national et au niveau institutionnel, qui visent à faciliter l'accès, le financement, la qualité et la reconnaissance des formations proposées aux adultes.

Ces politiques font partie d'un mouvement d'institutionnalisation de l'éducation des adultes que vise un élargissement de l'accès à l'éducation et à la formation, quel que soit leur âge, que l'adulte soit en emploi ou pas. Elles ont le soutien de grandes organisations internationales comme l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), l'OCDE et l'Union européenne. Telles politiques pour une éducation permanente font partie donc d'une volonté de lutter contre une certaine ségrégation éducative ou sociale en fonction de l'âge : « Un système scolaire qui

viser l'égalité ne doit plus seulement faciliter les passages d'un ordre d'enseignement à un autre ou favoriser uniquement l'accroissement du taux de réussite scolaire. Il doit également permettre aux individus de retourner aux études à différents moments de leur vie pour diverses raisons. » (Doray et al, 2012, p. 76)

Notre recherche démontre aussi que la reprise d'études des adultes est un processus complexe et multidimensionnel, qui implique des facteurs personnels, institutionnels et contextuels. Elle signale que les adultes qui reprennent des études sont motivés par des raisons diverses, qui relèvent à la fois de la motivation intrinsèque et de la motivation extrinsèque. C'est en ce sens, que le cadre théorique proposé par Bourgeois (2006) fait écho à notre recherche. Effectivement, la reprise d'étude n'est pas linéaire et immuable. C'est donc un processus en constante mutation et régulation interne. (Carré, 2020)

Les retours aux études sont devenus donc une réalité pour nombre d'adultes qui avaient quitté les études et y sont effectivement revenus (Doray et al, 2012), même s'ils rencontrent des obstacles variés, qui relèvent principalement des items annoncés plus haut dans ce paragraphe. Cependant, notre travail a constaté également que les adultes qui reprennent des études disposent de ressources importantes, qui relèvent à la fois de facteurs intrinsèques, structurels et environnementaux.

Notre recherche apporte également des éléments nouveaux sur les effets de la reprise d'études sur le capital éducatif et sur la motivation intrinsèque des adultes. Elle montre que la reprise d'études a des effets positifs sur le capital éducatif des adultes, en leur permettant d'acquérir ou de valider des compétences, des connaissances et des diplômes. Elle montre également que la reprise d'études a des effets positifs sur leur motivation intrinsèque, en leur procurant du plaisir, du sens et de l'autonomie dans leur apprentissage. Toutefois, ces effets ne se traduisent pas nécessairement par une amélioration de leur situation socio-professionnelle, qui dépend aussi du contexte économique, du marché du travail et du secteur d'activité.

Notre analyse suggère enfin que la reprise d'études des adultes nécessite un modèle de formation spécifique, qui tienne compte de leurs besoins et de leurs attentes. Elle identifie quatre caractéristiques essentielles pour que ce modèle de formation puisse être pérenne et optimum : la flexibilité, la qualité, l'accompagnement et la valorisation. Comme a souligné Doray et al (2012), il faut concevoir des politiques mieux adaptées qui peuvent contribuer au retour aux études ainsi qu'à la persévérance scolaire des adultes qui sont dans ce contexte.

Nous espérons que notre étude contribuera à enrichir le débat sur la reprise d'études des adultes, et à alimenter les réflexions sur les politiques éducatives à mettre en œuvre pour favoriser cette démarche. Nous pensons que la reprise d'études est un levier potentiel de lutte

contre le déterminisme socio-économique et éducatif, mais qu'elle nécessite aussi un accompagnement adapté et une reconnaissance sociale. Nous pensons également que la reprise d'études est une source de développement personnel et professionnel pour les individus, mais qu'elle requiert aussi une motivation et une persévérance constantes. Nous pensons enfin que la reprise d'études est une opportunité pour les institutions, mais qu'elle implique aussi une adaptation et une innovation permanentes.

Références bibliographiques

- AEF-Europe, 2019. La validation des acquis en Belgique francophone. Bruxelles: AEF-Europe.
- Albarello L., 2003. Devenir praticien-chercheur. Bruxelles : De boeck Supérieur.
- Bourdieu P., 1980. Le sens pratique. Paris: Editions de Minuit.
- Bourgeois E., 2006. (Se) motiver à apprendre. Paris: Presse universitaire de France.
- Bourgeois E., 2018. Le désir d'apprendre. Paris: Presse universitaire de France.
- Boutinet J-P., 2009. L'ABC de la VAE. Paris: Eres.
- Canals V., 2020. La reprise d'études: l'université face à la diversité de ses publics. In: Céreq Essentiels, vol.1, n° 3, pp. 105-112.
- Carré P., 2020. Pourquoi et comment les adultes apprennent. Paris: Dunod.
- Carré P., 2009. Traité de psychologie de la motivation. Paris: Dunod.
- Deci E.L., Ryan R.M., 1985. Intrinsic motivation and self-determination in human behavior. New York: Plenum Press.
- Doray P., Kamanzi P-C., Laplante B., Constanza Street M., 2012. Les retours aux études postsecondaires : une expression de l'éducation tout au long de la vie ? In: Formation emploi v.4, n° 120, pages 75 à 100. Éditions Céreq DOI 10.4000/formationemploi.3807
- Forem, 2021. Financer sa formation. Consulté le 18 août 2022 sur <https://www.leforem.be/particuliers/financer-sa-formation.html>.
- Legendre R., 2005. Dictionnaire actuel de l'éducation. Montreal: Guérin
- OCDE, 2019. Education at a Glance 2019: OECD Indicators. Paris: OCDE.
- Van Zanten A., 2021. Les politiques d'éducation. Paris: Presse universitaires de France.